



1. ACTIVITÉS RÉGIONALES



SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS RÉGIONALES

CODE T6	ACTIVITÉS	DÉTAILS DES ACTIONS	AVANC. TECH.	BUDGETS ET DÉPENSES	
				BUDGET (€) (a)	DÉPENSES (% DE CONSO)
C1.1	Organisation d'ateliers régionaux	ateliers rassemblant les partenaires du projet et des invités du Pacifique : <ul style="list-style-type: none"> • 2014 : atelier de lancement, NC • 2015 : atelier « tourisme durable », PF • 2016 : atelier « déchets », NC (relocalisé de WF) • 2017 mars : atelier de programmation 11^e FED • 2017 déc : atelier « participation du public dans la gestion et les décisions environnementales », NC • 2017 déc : atelier de clôture, NC 	😊	443 008 €	496 407 € (112%)
C1.2	Renforcement et intégration des réseaux régionaux	Plusieurs activités pour renforcer l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux : <ul style="list-style-type: none"> • En matière d'agriculture biologique • En matière de pêches lagunaires • En matière de changement climatique • En matière de gestion des déchets • En matière de tourisme durable 	😊	659 004 €	599 595 € (91%)
C1.4 (b)	Appui méthodologique et capitalisation	Plusieurs activités en soutien aux activités de GIZC sur le terrain et aux actions régionale avec : <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration d'une analyse et d'un guide des bonnes pratiques de GIZC • Un soutien méthodologique par l'apport d'expertise régionale à la mise en œuvre de la GIZC sur les sites-pilotes et au niveau régional • La mise en œuvre de la capitalisation et la promotion du projet dans le Pacifique et en Europe 	😊	555 693 €	638 705 € (115%)
C1.6	Organisation d'échanges bilatéraux	Organisation de 3 appels à projets pour favoriser la coopération bilatérale dans le Pacifique	😊	243 346 €	207 857 € (85%)
BUDGET TOTAL RÉVISÉ AVENANT N°2				1 901 331 €	1 942 565 € (102%)

😊 avancement conforme - 😊 pas encore démarré ou léger retard - 😞 difficultés remettant en cause l'activité

(a) le budget qui figure ici est celui validé par l'avenant n°2 à la convention de contribution

(b) par décision du COPIL de juillet 2016, la C1.4 regroupe les anciennes C1.3, 4 et 5 ; à noter que le budget de cette ligne a été augmenté pour intégrer les dépenses de capitalisation (fabrication de l'exposition, mobilité de l'exposition à Wallis, à Bruxelles et entre les îles du Pacifique, etc).

REG-C1.1 : ORGANISATION D'ATELIERS RÉGIONAUX

OBJECTIFS ET MOYENS

METTRE EN PLACE OU INITIER DES ESPACES DE RENCONTRES ET DE COLLABORATION ENTRE PTOM ET ENTRE PTOM ET PAYS DE LA RÉGION PACIFIQUE

Organiser des ateliers techniques régionaux sur les sujets d'intérêt pour les PTOM.

AVANCEMENT

TECHNIQUE



FINANCIER

112 %

BUDGET

CONSOMMÉ

SOLDE

443 008 €

496 407 €

-53 399 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : CPS

OBJECTIFS

Dans le cadre du premier objectif spécifique du projet (renforcement de la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières), le premier résultat attendu était de mettre en place des espaces de rencontres et de collaboration entre PTOM et entre PTOM et pays de la région. L'organisation d'ateliers régionaux a vite été identifiée comme très importante pour que les acteurs institutionnels et de la société civile de la

gestion intégrée des PTOM puissent se rencontrer, se retrouver et échanger entre eux et avec les autres pays du Pacifique.

Le projet INTEGRE a donc créé les conditions de ces rencontres sur des thématiques voulues par les Territoires et relatives à la gestion intégrée des zones côtières en organisant des ateliers techniques sectoriels.

RÉSULTATS

Les ateliers ont réuni généralement entre 30 et 80 personnes sur des thématiques qui ont émergé pendant le projet. Plusieurs ateliers ont été organisés par le projet INTEGRE pour créer des liens entre partenaires du projet et invités du Pacifique :

• 2014 : ATELIER DE LANCEMENT, NOUVELLE-CALÉDONIE (C11.1)

Budget : 45 586 euros

Ce premier atelier de trois jours a réuni une cinquantaine de participants : les services directement impliqués dans le projet (services techniques référents, services coordonnateurs), des experts de la gestion intégrée des zones côtières et des méthodes participatives, des experts de différents domaines d'importance dans les îles du Pacifique (déchets, agriculture, pêche, transport maritime...), des ONG.

Une méthode de travail pour l'élaboration des plans d'actions par site a été concrétisée sous forme de guide à l'attention des services, accompagnée de « fiches activités » permettant de proposer des actions INTEGRE.

Enfin, une meilleure appropriation des objectifs généraux d'INTEGRE a pu être renforcée et la rédaction des objectifs spécifiques et résultats attendus du projet a été actualisée et validée par le comité de pilotage le 25 avril 2014.

• 2015 : ATELIER "TOURISME DURABLE", POLYNÉSIE FRANÇAISE (C11.2)

Budget : 137 297 euros

Le deuxième atelier a été organisé à Papeete du 23 au 27 février 2015 sur le thème du « tourisme durable et gestion intégrée des zones côtières ». Il a réuni environ 90 participants, professionnels du tourisme, experts, acteurs institutionnels représentant les 4 territoires du projet INTEGRE et des invités d'autres pays du Pacifique et de la France métropolitaine sur 4 thématiques :

- la mise en tourisme d'un territoire (exemple de Wallis-et-Futuna) ;
- la gestion des croisiéristes (exemple de Pitcairn) ;
- la conception d'un grand projet (exemple du domaine de Deva en Nouvelle-Calédonie) ;
- la promotion et la valorisation du patrimoine culturel (exemple du paysage culturel Taputapuatea en Polynésie française, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2017).

Cet atelier a constitué une occasion précieuse pour les participants de s'enrichir réciproquement grâce aux échanges d'expérience.



REG-C1.1 : ORGANISATION D'ATELIERS RÉGIONAUX (SUITE)

- **2016 : ATELIER "DÉCHETS", NOUVELLE-CALÉDONIE, RELOCALISÉ DE WALLIS-FUTUNA (C11.3)**

Budget : 103 216 euros

Le troisième atelier technique a été organisé en avril 2016 sur le thème de la gestion des déchets qui a rassemblé plus de 40 participants de la région Pacifique et a permis d'aborder à la fois les aspects réglementaires, les financements des systèmes de gestion des déchets, les niveaux d'implication des communautés, les déchets dangereux et les systèmes d'enfouissement. Cet atelier avait pour objectif de permettre des échanges entre les participants pour améliorer la gestion des déchets sur les territoires et ainsi proposer des solutions adaptées aux besoins des îles.

- **2017 : ATELIER DE PROGRAMMATION 11^E FED, NOUVELLE-CALÉDONIE (C11.6)**

Budget : 57 819 euros

A la demande du COPIL INTEGRE et de l'Union européenne, il a été décidé de financer un atelier régional pour la programmation du 11^e FED régional des PTOM du Pacifique dans le cadre de la capitalisation du projet INTEGRE. Cet atelier, qui s'est tenu en mars 2017, a permis de poser les bases de la programmation. Les PTOM du Pacifique se sont engagés, dans les conclusions de l'atelier, « à s'appuyer sur les expériences des FED précédents de la région, et notamment de la gestion intégrée du projet INTEGRE : la démarche participative a été une clé du succès du projet et on veillera à ce qu'il soit utilisé dans le 11^e FED régional. »

- **2017 : ATELIER DE "PARTICIPATION DU PUBLIC À LA GESTION ET AUX DÉCISIONS ENVIRONNEMENTALES", NOUVELLE-CALÉDONIE (C11.5)**

L'atelier de participation du public dans la gestion et les décisions en matière d'environnement avait pour objectif de réaliser un retour d'expériences sur les démarches participatives autour des projets INTEGRE et RESCCUE, d'identifier d'éventuelles « bonnes pratiques » et spécificités océaniques tant en termes d'opportunités à saisir que de défis à relever.

- **2017 : ATELIER DE CLÔTURE ET DE CAPITALISATION INTEGRE, NOUVELLE-CALÉDONIE (C11.5)**

L'atelier de clôture et de capitalisation a été organisé les 7 et 8 décembre 2017 au siège de la CPS à Nouméa. Il a rassemblé 150 participants, partenaires des projets INTEGRE sur les territoires, mais aussi des représentants d'organisations locales et régionales ayant un intérêt dans les sujets traités par le projet.

Cet atelier avait comme objectifs de dresser le bilan de 4 années d'action et de partager les réussites du projet ; de réfléchir collectivement aux facteurs de réussites et aux faiblesses du projet INTEGRE et d'identifier les pistes de pérennisation des activités soutenues par le projet.

La parole a été donnée aux acteurs des territoires afin que chacun puisse raconter son expérience avec INTEGRE en croisant les visions (politiques et techniques) des différents partenaires (UE, porteurs de projet, bénéficiaires...), et en partageant les expériences marquantes locales ou de coopération régionale, afin entre autres de nourrir le rapport de capitalisation du projet INTEGRE.

Budget des deux ateliers participation et clôture : 152 464 euros



© CPS - INTEGRE



© C. Neumuller



© CPS - INTEGRE



Atelier technique régional INTEGRE-RESCCUE

"Participation du public dans la gestion et les décisions en matière d'environnement"

4-5 décembre 2017



© CPS - INTEGRE

REG-C1.1 : ORGANISATION D'ATELIERS RÉGIONAUX (SUITE)

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Cette fiche présente les ateliers qui ont été financés par le projet sous la ligne C1.1, soit 6 ateliers. Dans les faits, ce sont 12 ateliers régionaux qui ont été organisés par le projet.

En effet, les 3 ateliers « Agribio », organisés respectivement en novembre 2015 en Nouvelle-Calédonie, en novembre 2016 en Polynésie française et en octobre 2017 à Wallis et Futuna, sont bien comptabilisés dans les

ateliers techniques dans le cadre logique mais ne sont pas détaillés ici car leur budget figure dans la fiche suivante C1.2 (réseaux régionaux : REG-C1.2/BIO: Réseau régional de fermes-pilotes biologiques).

2 ateliers méthodologiques (Atelier ERC « Eviter Réduire Compenser » et l'atelier sur les « pêches lagonaires » figurent sur la ligne C1.2 CCA) tandis que l'atelier « GIZC » figure en C1.4 (appui méthodologique).



ATELIER DE PROGRAMMATION DU 11^{ème} FED REGIONAL PTOM PACIFIQUE
du 29 au 31 mars 2017, Nouméa, Nouvelle-Calédonie

© CPS - INTEGRE

LE PROJET A DONC ORGANISÉ 12 ATELIERS RÉGIONAUX EN 4 ANS

- **8 ateliers sur des thématiques « techniques / sectorielles »** choisies par les territoires (tourisme durable, gestion des déchets, gestion participative des pêches, agriculture biologique, évaluation environnementale...) et **4 à portée plus « méthodologique »** (atelier de lancement, plan de GIZC, programmation du 11^e FED...).

- Budget : 800 000 euros ;
- 537 personnes ont participé, parfois à plusieurs ateliers – à l'échelle des petits territoires du Pacifique, ce nombre est très important ;
- 24 pays et territoires du Pacifique, des organisations régionales, et de pays européens ;
- 11 ateliers sur 12 ont été interprétés.

A noter que l'atelier « pollutions et assainissement », prévu à Wallis et Futuna a été annulé, après validation du COPIL pour permettre des réallocations budgétaires.

Hors ateliers « Agribio », le montant total consacré aux ateliers est donc de 647 757 euros, soit en moyenne 72.000 euros par ateliers.

- **Concernant les ateliers régionaux**

- Les participants venaient avant tout pour découvrir de nouvelles pratiques sans attente précise (à 70%), élargir leur réseau professionnel (à 60%) ou acquérir des informations précises (60%). Ils étaient beaucoup moins nombreux à s'y rendre pour engager une action de coopération ou développer des partenariats (à 29%). Ces objectifs semblent avoir été atteints.

- **Ces ateliers leur ont été utiles puisque**

- 65% des participants ont repris contact avec des personnes rencontrées ;
- 44% des participants ont engagés des actions sur leur territoire suite aux ateliers ou ont l'intention de le faire.

L'ensemble des rapports et contenus des ateliers sont téléchargeables sur le site internet du projet

<http://integre.spc.int/actions-regionales/ateliers-techniques>

<http://integre.spc.int/le-projet/telechargements>

A noter que le montant alloué a été légèrement dépassé par rapport au budget prévu dans l'avenant à la convention de financement (+6%) à cause d'un coût plus élevé que prévu des deux ateliers de participation du public / clôture et de capitalisation (153.000 euros contre 120.000 budgétés).

REG-C1.1 : ORGANISATION D'ATELIERS RÉGIONAUX (SUITE)



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE

REG-C1.2 : RENFORCEMENT ET INTÉGRATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX

OBJECTIFS ET MOYENS

AMÉLIORER LA CONTRIBUTION / PARTICIPATION DES PTOM AUX RÉSEAUX RÉGIONAUX D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION

- 1 Initier et organiser la participation des PTOM aux activités et travaux des organismes régionaux contribuant aux documents stratégiques régionaux
- 2 Faciliter l'accès des PTOM aux échanges / réseaux régionaux avec la création d'outils dédiés
- 3 Valoriser les expériences / pratiques des PTOM entre eux et vis-à-vis des pays ACP via la mise en place d'un plan de capitalisation et de communication

AVANCEMENT

TECHNIQUE



FINANCIER

91 %

BUDGET

659 004 €

CONSOMMÉ

599 595 €

SOLDE

59 689 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : CPS , CANC, PROE

OBJECTIFS

Dans le cadre du premier objectif spécifique du projet (renforcement de la coopération régionale en matière de gestion intégrée des zones côtières), le deuxième résultat attendu était d'améliorer la contribution des PTOM aux réseaux régionaux d'échange et de concertation.

Sur la thématique de la gestion intégrée des zones côtières et pour faire écho aux activités développées dans le cadre du projet, plusieurs réseaux ou network existants ou en devenir de la région ont été identifiés comme étant d'intérêt pour les PTOM : l'agriculture biologique, les déchets, ou encore le changement climatique.

RÉSULTATS

L'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux n'est pas chose aisée car l'intégration ne se décrète pas, elle se construit au gré des rencontres, des intérêts, des volontés, voire même des personnalités qui impulsent une coopération ou cherchent à aller voir ailleurs comment les choses se passent. Selon les thématiques, la dynamique a été plus ou moins forte.

S'AGISSANT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

• C1.2.BIO Réseau de fermes Bio

Budget : 289 533 euros

Cette activité s'est inscrite en réponse à une demande des PTOM qui voulaient que le projet INTEGRE travaille sur la thématique du développement de l'agriculture biologique pour renforcer leur résilience. Les objectifs de la création du réseau de « fermes bio » étaient d'une part de promouvoir et développer l'agriculture biologique dans les 3 pays et territoires d'outre-mer francophone du pacifique par :

- L'amélioration des techniques en matière d'agriculture biologique ;
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux (agriculteurs et techniciens).

Le programme de Recherche-Action (R-A) « Réseau de fermes pilotes bio » a été mis en œuvre sur un site par zone agro-écologique dans chaque PTOM à l'exception

de Pitcairn, via les lycées agricoles de Do Neva-Houailou (Nouvelle-Calédonie), de Opunohu (Moorea, Polynésie Française) et de Mata Utu (Uvéa, Wallis-et-Futuna).

La chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie (CANC) a apporté son appui à cette activité à la demande des autres territoires, au travers d'un chargé de mission dédié. Ce dernier a notamment organisé 2 missions techniques d'experts calédoniens à Wallis en 2015 pour y aider le lancement du projet.

Il est également venu en appui de la Polynésie française et à Pitcairn, en initiant les habitants aux techniques de production en agriculture biologique. En 2015, deux techniciens de Biofétia (Polynésie française) ont bénéficié d'une semaine d'observation/formation au sein de l'association Biocalédonia (Nouvelle-Calédonie), permettant de mieux appréhender leur mission et le processus de certification participatif (SPG).



REG-C1.2 : RENFORCEMENT ET INTÉGRATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX (SUITE)

Enfin, une quinzaine de techniciens et agriculteurs de Wallis et de Futuna ont été formés en juin 2016 par Bernard Angonin, spécialiste de machinerie agricole à la CANC. Par ailleurs, l'activité avait aussi pour objectif de renforcer les réseaux régionaux (chambre d'agriculture et POET-Com) ainsi que la participation des PTOM. Cette activité s'est principalement réalisée sous forme de 3 séminaires régionaux :

- **En novembre 2015 à Houaïlou en Nouvelle-Calédonie**, une semaine de séminaire a été organisée, suivie de réunions et visites thématiques pendant 2 jours. L'évènement était organisé autour d'ateliers pratiques et de présentations en petits groupes sur les 3 grands thèmes du projet : « fertilité des sols, compost, mécanisation », « maladies et ravageurs de cultures », « semences et plants ».

Au total, 82 participants de Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Fidji, des Iles Salomon et du Vanuatu ont été mobilisés. Des recommandations élaborées en séances plénières ont été restituées et discutées avec les responsables de Nouvelle-Calédonie.



© CPS - INTEGRE

De plus, 10 films à vocation de communication auprès des partenaires mais aussi pédagogique ont été réalisés pendant l'atelier. Le compte-rendu, les fiches techniques et les films sont téléchargeables sur le site internet du projet (mais aussi sur le site internet de la CANC) :

<http://integre.spc.int/actions-regionales/agriculture-biologique#atelier-r%C3%A9gional-technique-agriculture-biologique-%C3%A0-houailou-nouvelle-cal%C3%A9donie-en-2015>

<http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#films-et-vid%C3%A9os>

- **Du 29 octobre au 4 novembre 2016 à Opunohu en Polynésie française** : le séminaire a réuni environ 60 personnes venues principalement des PTOM mais aussi des représentants d'autres pays du Pacifique et



© CPS - INTEGRE

du Poet-Com. Organisé autour des mêmes thématiques que celles du projet (« semence et plants », « fertilité des sols » et « maladies et ravageurs »), il a été l'occasion de présenter l'agriculture biologique en Polynésie et d'aborder le sujet très important de la norme océanienne et de la gouvernance du Poet-Com. En parallèle, la CANC a invité Jacques Pior, spécialiste métropolitain de l'agriculture biologique, en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française, qui a permis d'apporter un regard externe sur les stratégies déployées sur ces deux territoires. Les documents et films sont téléchargeables sur les liens suivants :

<http://integre.spc.int/actions-regionales/agriculture-biologique#atelier-r%C3%A9gional-technique-agriculture-biologique-%C3%A0-opunohu-polyn%C3%A9sie-fran%C3%A7aise-en-2016>

<http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#films-et-vid%C3%A9os>



© CPS - INTEGRE

- **Du 16 au 20 octobre 2017 à Wallis-et-Futuna** : avec l'appui des partenaires locaux de Wallis-et-Futuna, sur le thème de l'agriculture familiale et de l'élevage, l'atelier a rassemblé près de 60 participants, agriculteurs, techniciens chercheurs, responsables institutionnels de Polynésie française, de Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et Futuna, du Vanuatu, des Salomon, de Fidji et du Vanuatu mais aussi du Poet-Com. L'atelier s'articulait avec des visites chez les agriculteurs, des débats au Lycée Professionnel Agricole, et un temps d'analyse / synthèse, et a été conçu autour de 3 thématiques (élevage, cultures vivrières, cultures commerciales). Pour ce troisième et derniers atelier "Agribio" INTEGRE, le déroulé de l'atelier s'est appuyé sur les conclusions et les recommandations des ateliers de Polynésie française (Opunohu, 2016). On peut se référer au compte-rendu sur le lien suivant :

<http://integre.spc.int/actions-regionales/agriculture-biologique#atelier-r%C3%A9gional-technique-agriculture-biologique-%C3%A0-wallis-wallis-et-futuna-en-2017>

Les échanges et les relations entre les agriculteurs ont été renforcés par la mission au salon Tech&bio financée dans le cadre des appels à projets bilatéraux qui a permis le déplacement de 11 personnes de Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna, et de Polynésie française (Chambre d'agriculture, agriculteurs bio, Biocalédonia, Biofeta, etc). Au-delà des deux jours Tech&Bio, la délégation a également visité des exploitations bio à Avignon, Valence et Lyon et renforcé les liens avec une école d'ingénieur, les Chambres d'agriculture et des instituts techniques en pointe dans ce domaine. Cette mission a fait l'objet d'une restitution publique à la CPS le 17 novembre 2017 en présence d'une cinquantaine de personnes.

REG-C1.2 : RENFORCEMENT ET INTÉGRATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX (SUITE)

• C12 LG : Appui linguistique aux échanges en agriculture biologique

Budget : 38 883 euros

L'action sur le réseau des fermes régionales bio s'est accompagnée d'un appui linguistique aux échanges en agriculture biologique, destiné à l'ensemble des agriculteurs du Pacifique. Le projet « Accompagnement linguistique pour le réseau de fermes pilotes bio » répond au besoin de mettre du lien dans les échanges d'informations dans les rencontres des professionnels de l'agriculture bio à travers deux outils qui se veulent incitatifs pour apprendre à communiquer en anglais et en français : un ensemble de fiches reliées par un anneau qui permet une présentation sous forme de livret ou de fiche consultable selon les thèmes retenus par le Projet INTEGRE : légumes, fruits, sols, matériels, etc. , une application téléchargeable gratuitement conçue pour être consultable à partir d'un téléphone portable et sur tablette. Les livrets de fiches ont été édités en 500 exemplaires distribués largement dans le monde agricole.

Pour les applications mobiles, les liens pour télécharger ont été transmis aux principaux partenaires :

- Version Android :
<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.app.organicapp>
- Version pour Iphone, Ipad :
<https://itunes.apple.com/us/app/keynote/id1343530331?mt=8>
- Le livret est disponible sur le site internet :
<http://integre.spc.int/images/telechargements/Dico-agriculteur-bio.pdf>

S'AGISSANT DE LA GESTION DE LA PÊCHE DURABLE

• C 12 POL : Atelier sur les pêches lagunaires, (Polynésie française - 2017)

Budget : 110 740 euros

L'atelier « Partager nos expériences de gestion participative de la pêche lagunaire en Polynésie » a été organisé à Tahiti du 10 au 13 avril 2017. Cet atelier n'est pas dans le C1.1 « atelier » car il ne s'agissait pas à l'origine d'un atelier mais d'un échange entre les pays polynésiens en Polynésie française sur le thème de « la gestion des ressources et espèces emblématiques marines ou comment intégrer la culture dans une gestion moderne des écosystèmes marins dans la région ».

Une demande de co-financement avait été faite et accordée par le Fonds Pacifique. Des contretemps ont entraîné un décalage dans le temps de l'atelier mais aussi une réorientation de la thématique avec un focus sur la pêche lagunaire. L'atelier s'est finalement tenu en avril 2017 et a réuni une cinquantaine de participants de 13 pays et territoires du pacifique.

L'atelier a permis de développer des pistes pour aboutir à la co-gestion de la pêche lagunaire en Polynésie française ; de partager les expériences de co-gestion de la pêche lagunaire dans le Pacifique et plus particulièrement dans la région polynésienne ; de discuter la mise en place de réseaux d'assistance mutuelle entre communautés, techniciens et experts et préparer un appel à l'action à destination des Leaders Polynésiens. Un rapport très complet comprenant des fiches techniques à l'adresse des PTOM et des pays ACP du pacifique a été rédigé par l'équipe projet, diffusé aux réseaux de la région et est téléchargeable sur le site internet du projet.



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE

REG-C1.2 : RENFORCEMENT ET INTÉGRATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX (SUITE)

S'AGISSANT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **REG-C1.2/CCA : Appui à l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux du changement climatique et de la biodiversité**

Budget : 63 986 euros

A l'échelle régionale, la thématique de l'adaptation au changement climatique avait été identifiée en début de projet comme prioritaire par les PTOM. Cependant, aucune proposition concrète d'activité régionale n'a émergé de la part des PTOM suite aux requêtes de l'équipe de coordination.

Plusieurs pistes ont été proposées comme l'élaboration d'une mallette pédagogique sur le changement climatique, un atelier-formation sur la « prise en compte du changement climatique dans la gestion des pêches et l'aquaculture » ; une formation pour aider les administrations et institutions politiques à mieux cerner les implications institutionnelles du changement climatique. Ces propositions n'ont pas été concrétisées, soit en raison d'un manque d'intérêt des PTOM, soit car aucun partenaire technique compétent n'a pu être identifié.

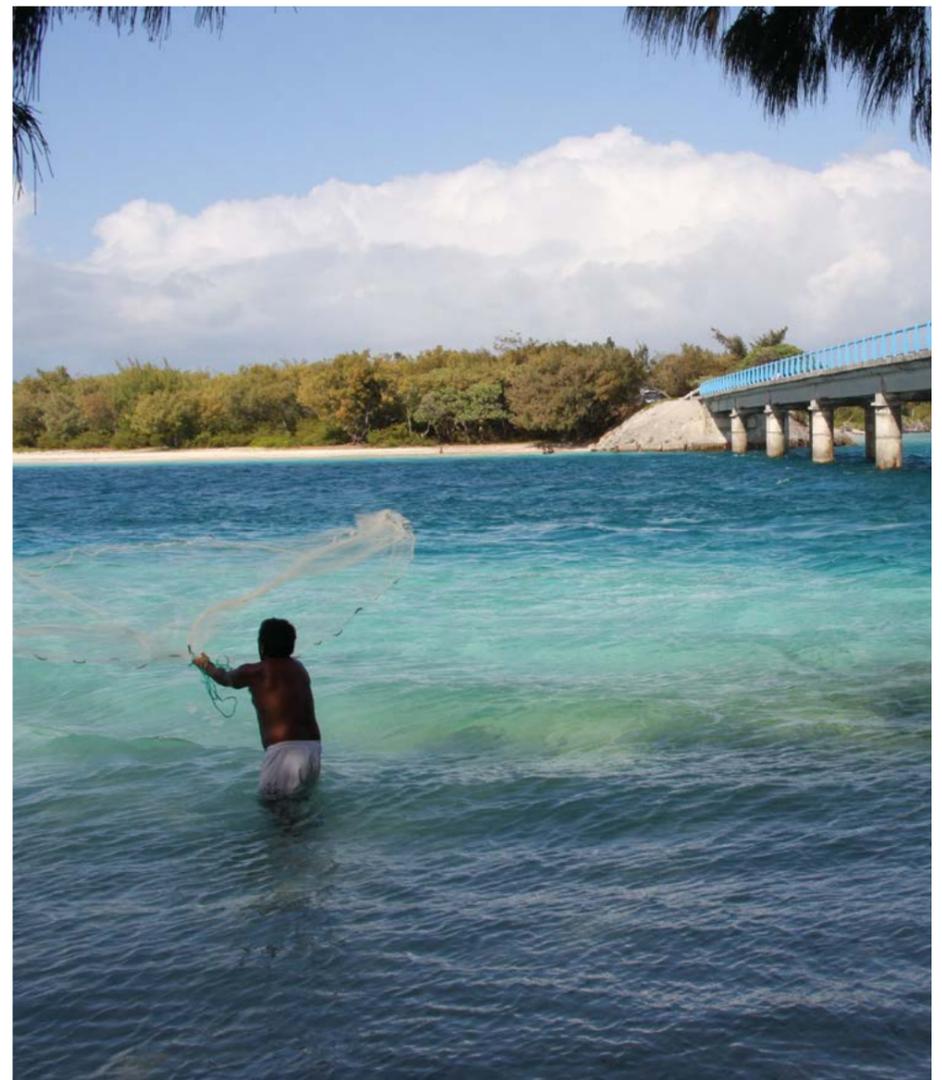
En revanche, les territoires se sont largement investis sur cette thématique au niveau local et territorial. Ainsi, des actions visant l'adaptation au changement climatique et à renforcer la résilience ont été soutenues par INTEGRE sur diverses thématiques (par exemple financement d'une thèse sur le changement climatique à Ouvéa, l'élaboration participative de la stratégie d'apatation au changement climatique de Wallis-et-Futuna, etc.).

L'idée des PTOM est de les valoriser et de diffuser leurs enseignements à l'échelle régionale à travers la capitalisation du projet et la diffusion des informations sur le site internet du projet et par des listes de distribution.

En parallèle, comme mentionné dans le cadre logique, INTEGRE a pu proposer aux PTOM de participer à des ateliers et conférences régionales sur le changement climatique et la biodiversité (météo, pêches, espèces emblématiques, etc.). Cette participation des PTOM aux conférences et formations régionales leur permet de mieux s'intégrer dans les réseaux régionaux, d'apprendre ce qui se fait dans la région et de faire valoir leurs expériences et savoir-faire.

INTEGRE a ainsi soutenu :

- la formation des représentants des PTOM et des ACP aux principes de l'évaluation environnementale pendant 2 jours par l'atelier « Éviter-Réduire-Compenser (ERC) » organisé à Fidji début décembre 2016 (collaboration avec le projet RESCCUE et le PROE) ;
- la formation, du 15 au 18 juillet 2016, d'un agent technique de météo France basé à Wallis-et-Futuna aux îles Cook, organisée par le PROE et l'APCC, un organisme coréen d'appui aux prédictions climatiques pour aider à la préparation face aux événements climatiques ;
- le financement de la participation des PTOM français à la conférence régionale de la Baleine organisée par le PROE à Tonga en avril 2017 ;
- le financement de la participation des PTOM à la conférence des pêches de la CPS à Nouméa en mars 2017 ;
- le financement et la participation des PTOM à la conférence environnementale de Bora Bora en septembre 2017 ;
- le financement et la participation des PTOM à la Semaine de la résilience dans le Pacifique 2 au 6 octobre 2017 – Suva, Fidji.



REG-C1.2 : RENFORCEMENT ET INTÉGRATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX (SUITE)

S'AGISSANT DE LA GESTION RÉGIONALE DES DÉCHETS

• REG-C1.2/WST : Gestion régionale des déchets

Budget : 60 509 euros

La gestion intégrée des déchets a été identifiée comme une des thématiques régionales prioritaires dans le cadre du projet. L'activité a consisté à renforcer la coopération régionale dans ce domaine, par l'amélioration de la connaissance des réseaux d'expertise existant et l'amélioration de l'insertion des acteurs en leur sein.

Cette activité comportait plusieurs actions, réalisées à la demande des PTOM, dans le cadre d'un partenariat (Memorandum of Understanding) avec le PROE (en date de 2015) pour réaliser des activités de formation ou d'intégration dans les réseaux du PROE. Les actions réalisées en coopération avec le PROE ont été évolutives et liées aux avancées et résultats des projets mis en œuvre par le PROE et aux besoins exprimés par les PTOM. Par exemple, on peut citer le financement de la participation aux discussions pour la mise en place d'une stratégie régionale de gestion intégrée des déchets et de contrôle des pollutions pour le Pacifique (« Cleaner Pacific ») ou encore la participation de la NC et PF à l'atelier/formation sur la convention de Waigani en juillet 2015.

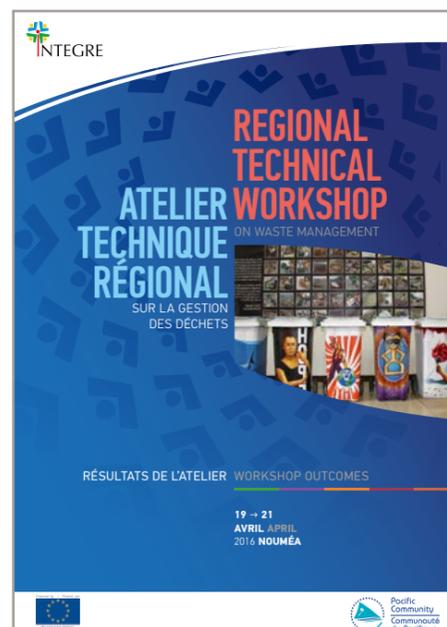
L'enveloppe indicative de 110 000 € indiquée dans le protocole technique CPS/PROE n'a pas été pleinement utilisée, en fonction des délais de mise en œuvre des actions en cours (gestion intégrée des îles, réseau professionnel...) et des priorités évolutives des PTOM.

Hors partenariat avec le PROE, d'autres actions ont été réalisées comme une étude juridique technico-juridique sur les mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et une étude sur les toilettes sèches. Les études ont été traduites par le projet et envoyées aux réseaux du Pacifique. Charge aux PTOM d'assurer ensuite la diffusion à leurs réseaux. Ces études sont disponibles sur le site Internet du projet :

http://integre.spc.int/images/telechargements/CPS_D%C3%A9chets_dangereux_Rapport_final.pdf

<http://integre.spc.int/images/pdf/INTEGRE/telechargements/cps-toilettes-seches-utilisation-pacifique-fr.pdf>

L'action régionale s'inscrit également en complément des ateliers thématiques régionaux (Nouméa 2016), ainsi que de plusieurs échanges bilatéraux (échange Fukuoka WF-FJ, échange sable de verre NC/PN – Nouvelle-Zélande en août 2017, échange NC – Nouvelle-Zélande sur la gestion des déchets en juillet 2017), et bien sûr des activités mises en place dans le cadre des plans d'actions des sites et territoires (en particulier à WF et Pitcairn).



© CPS – INTEGRE

S'AGISSANT DU TOURISME DURABLE

• REG C12 TD - Étude sur le tourisme durable

Budget 30 078 euros

Le tourisme offre un potentiel de développement économique fort dans la plupart des territoires européens du Pacifique. Il doit cependant être développé de manière durable tant au niveau environnemental que social. Dans ce domaine, INTEGRE s'est fixé 4 objectifs :

- Mettre en œuvre des projets pilotes qui répondent aux critères du tourisme durable
- Contribuer à enrichir l'offre touristique comme vecteur de développement local durable
- Réduire l'impact environnemental sur les milieux naturels de la fréquentation liée au tourisme
- Sensibiliser les acteurs aux différentes composantes du tourisme durable

Sur le plan régional, un atelier sur le tourisme durable a été réalisé (voir C1.1) à la suite duquel le PTOM ont décidé de cofinancer une étude régionale sur le tourisme durable conduite par le PROE.

Cette étude, bilingue, est publiée sur le site du PROE et sur le site internet du projet INTEGRE :

<http://integre.spc.int/le-projet/telechargements#documents-et-rapports>

<http://integre.spc.int/actions-regionales/tourisme-durable#collaborations-et-%C3%A9tudes-r%C3%A9gionales>



© CPS – INTEGRE

Enfin, une action appelée « Evaluation et Suivi » a également été réalisée, il s'agit d'un travail d'évaluation sur l'intégration des PTOM dans la région Pacifique réalisée par un stagiaire.

REG-C1.2 : RENFORCEMENT ET INTÉGRATION DES RÉSEAUX RÉGIONAUX (SUITE)

COMMENTAIRES ET ANALYSE

INTEGRE a cherché à renforcer l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux en leur offrant des possibilités financières ou techniques de participer aux réseaux, soit en leur facilitant l'accès aux réseaux soit en organisant des sessions spécifiques pour qu'ils puissent se rencontrer, échanger et partager leurs expériences avec leurs homologues soit enfin en finançant des études bilingues sur des sujets d'intérêt commun pour les PTOM ou les ACP.

Pour autant, l'intégration des PTOM dans les réseaux régionaux ne se décrète pas, elle se construit au gré des rencontres, des intérêts, des volontés voire même des personnalités qui impulsent une coopération ou cherchent à aller voir ailleurs comment les choses se passent. Ainsi, selon les thématiques, la dynamique a été plus ou moins forte.

La dynamique la plus forte est sans conteste du côté de l'agriculture biologique. Portés par une structure et par un animateur, les PTOM ont réellement tissé des liens forts et fait émerger un réseau d'agriculteurs et de fermes pilotes bio, entre lesquels les échanges sont nourris et nombreux. Pour autant, la dynamique est peut-être liée au fait que c'était le seul réseau qui comprenait des financements dédiés à un animateur, ce qui laisse penser qu'il

est indispensable d'avoir des fonds pour des ressources humaines en charge de créer du lien, d'animer, de relancer les acteurs et les partenaires, etc. La thématique sera d'ailleurs bénéficiaire de fonds dans le cadre du 11e FED régional.

Sur la gestion régionale des pêches côtières, qui sera aussi une thématique du 11e FED régional, il est apparu flagrant, lors de l'atelier d'avril 2017, que les PTOM et les ACP de la région partageaient un grand nombre de problématiques et de préoccupations avec parfois, des initiatives intéressantes portées par les PTOM dans un cadre administratif et juridique plus « français » mais aussi des sources d'inspirations majeures des politiques plus transversales mises en œuvre dans les pays ACP.

L'atelier a mis en valeur les énormes potentiels en matière de développement de relations entre les pays et territoires de la région.

Sur la gestion régionale des déchets, les territoires étaient inégalement investis dans cette thématique dans le cadre d'INTEGRE.

Pour autant, les relations créées seront à entretenir par la suite, et plusieurs garanties de pérennisation apparaissent déjà : le réseau professionnel en cours de mise en place par le PROE a un objectif de maintien à long terme, l'implication des PTOM dans l'élaboration de la stratégie régionale les positionne au cœur du dispositif, à l'instar des autres pays membres du PROE (la participation des pays ACP est intégralement financée), les relations techniques entre WF, Fidji et le PROE autour de la méthode « Fukuo-ka » se concrétisent avec la conception d'un casier « de long terme » à Wallis... Enfin, l'étude sur la gestion régionale des déchets dangereux ne doit pas rester lettre morte sur une étagère, charge aux autorités politiques de PTOM de s'en saisir pour entrer dans un cadre collaboratif et de coopération pour une gestion optimale de leurs déchets dangereux comme proposé dans l'étude.

La thématique du changement climatique est intéressante car les PTOM ont peiné à faire remonter des besoins en matière de coopération, peut-être parce que la thématique est difficile à appréhender, que les réseaux régionaux sont en voie de constitution et que les PTOM en sont plutôt absents du fait de leur inéligibilité aux fonds des grands bailleurs de la région sur la question.

Il est cependant reconnu que la gestion intégrée des zones côtières, cœur du travail du



© CPS - INTEGRE

projet INTEGRE dans les territoires, constitue une réponse aux phénomènes induits par le changement climatique, notamment par sa réponse à trois enjeux pointés comme essentiels par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – approche globale et systémique des approches territoriales, inscription sur le long terme, et prise en compte des spécificités locales.

Le tourisme durable est peut-être la thématique où les PTOM ont le moins à cœur de coopérer et échanger puisque chacun est tourné vers des marchés différents avec des politiques différentes. Pour autant, les suggestions et recommandations exprimées dans le cadre de l'étude cofinancées avec le PROE constituent des pistes intéressantes pour le tourisme durable et responsable.

En définitive et pour conclure, ce genre d'enveloppe dédiée au développement de réseaux et à l'intégration régionale doit être souple et adaptative pour pouvoir s'adapter aux besoins évolutifs des PTOM et aux opportunités naissantes pendant la durée du projet.

REG-C1.4 : APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET CAPITALISATION

OBJECTIFS ET MOYENS

VALORISER LES EXPÉRIENCES ET LES PRATIQUES DES PTOM À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- Mobiliser de l'expertise technique régionale (des OR, des services publics et du secteur privé, pays et territoires) au services des PTOM
- Valoriser les expériences / pratiques des PTOM entre eux et vis-à-vis des pays ACP via la mise en place d'un plan de capitalisation et de communication

AVANCEMENT

TECHNIQUE



FINANCIER

115 %

BUDGET

555 693 €

CONSOMMÉ

638 706 €

SOLDE

- 83 013 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : CPS

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité a été dès le démarrage du projet, de fournir une expertise conseil comme appui méthodologique aux sites pilotes pour la mise en place d'une gestion intégrée. En effet, les PTOM étaient peu au fait du concept et des méthodes de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) au démarrage du projet et il s'est avéré indispensable de disposer d'un appui méthodologique et de conseil.

Un financement du projet a donc été dédié à de l'appui méthodologique au bénéfice des différents sites. Cet appui devait permettre d'accompagner l'équipe et les partenaires dans la mise en œuvre personnalisée d'une gestion intégrée des zones côtières adaptée à leurs besoins spécifiques et réaliste dans les objectifs fixés au vu du budget et du temps imparti.

© CPS - INTEGRE



L'exposition INTEGRE dans le hall de la CPS à Nouméa



L'exposition INTEGRE au fole de la République à Wallis

© CPS - INTEGRE

RÉSULTATS

Des missions d'expertise ont été sélectionnées et mandatées à l'échelle de chacun des territoires, au moyen d'appels d'offres spécifiques entre 2014 et 2016. Le fonctionnement en équipe des experts impliqués a facilité, d'une part, les échanges entre sites du projet, et d'autre part, a permis de transposer des expériences régionales pertinentes ou de s'en inspirer. Il a eu également vocation à capitaliser chacune des expériences de GIZC des sites INTEGRE et à les partager aux échelles régionales. Au final, il s'est agi de contribuer à « opérationnaliser » la GIZC dans le contexte insulaire tropical.

Les résultats de cette activité sont diffusés dans l'ensemble du projet puisque l'expertise a porté sur l'animation de terrain, l'élaboration des plans de gestion, des formations aux partenaires, l'appui à l'élaboration

du plan puis du rapport de capitalisation du projet, un appui méthodologique régional avec un regard croisé sur les activités de terrain, les consultants sélectionnés ayant des expériences dans chacun des PTOM et ne sont généralement pas intervenus dans le PTOM ou le pays duquel ils étaient issus.

Au démarrage du projet, l'appui méthodologique a consisté en une aide pour la bonne compréhension des contextes locaux, à la fois historiques, politiques et culturels, pour notamment appréhender les jeux d'acteurs, ce qui nécessitait une bonne connaissance de l'historique des sites pour éviter les barrières susceptibles de réduire la pertinence et l'efficacité du projet. L'appui a notamment assisté l'équipe projet sur les outils de planification, suivi, évaluation de projets, dont notamment le cadre logique.

REG-C1.4 : APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET CAPITALISATION (SUITE)

Sur le plan territorial, on peut particulièrement noter :

En Nouvelle-Calédonie, l'appui méthodologique a consisté à appuyer les actions des partenaires sur les 3 sites pilotes avec pour objectifs d'améliorer la gestion intégrée des zones côtières dans les zones patrimoine mondial de Nouvelle-Calédonie (analyse des systèmes de gestion mis en place sur chacun des 3 sites-pilotes ; organisation d'un séminaire d'échange, d'évaluation et de prospective sur les systèmes de gouvernance et de gestion des sites UNESCO) ; d'améliorer les capacités des gestionnaires, avec 2 activités (formation au suivi-évaluation des programmes et projets destinés aux gestionnaires d'espaces protégés et gérés et formation au travail en réseau à destination des animateurs et agents en charge du suivi et de la mise en œuvre des plans de gestion. Cette formation a été suivie, à la demande des participants, d'un accompagnement personnalisé) ;

À Wallis-et-Futuna, l'appui méthodologique a appuyé l'équipe INTEGRE sur place à la structuration de la concertation à l'échelle du territoire. Pour l'élaboration des plans de gestion des zones côtières, l'appui méthodologique a formé l'équipe INTEGRE locale aux techniques de concertation et l'a appuyée dans leur travail de consultation des différents acteurs. Il a également proposé une gouvernance adaptée, un état des lieux et des entrées thématiques pour l'élaboration des plans de GIZC selon le contexte et les enjeux identifiés selon les volontés du Territoire et des acteurs. Il a identifié les besoins en formation et informations des acteurs et leur a proposé une formation-action sur la gestion de projets transversaux.

En Polynésie française, sur le site de Raiatea-Tahaa, l'appui méthodologique est intervenu en appui et relais d'une équipe locale, composée des coordinateurs locaux INTEGRE ainsi que d'un animateur recruté spécialement pour le projet. Il a appuyé le travail de cette équipe en définissant avec elle une stratégie d'élaboration du plan de gestion (animation des processus participatifs et consultation des différents acteurs ; proposition de la gouvernance et de la base juridique la plus appropriée, etc.) et en formant ses membres aux outils nécessaires à sa mise en œuvre et notamment ceux liés à la concertation des acteurs.

Cet appui a permis de développer des processus participatifs inédits en matière de gestion des pêches lagunaires, de gestion de sites lagunaires touristiques et de développement local durable. Sur le site de Taiarapu, la coordinatrice INTEGRE-Polynésie française a été appuyée sur la mise en place d'un réseau de « rahui », en lien avec les services et ministères du pays et les équipes de terrain. Enfin, sur le site d'Opunohu, l'appui méthodologique a appuyé l'équipe d'anthropologues du CRILOBE et a été impliqué dans la mise en place du processus de révision du Plan de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) de Moorea, en lien avec le projet RESCCUE.

À Pitcairn, l'appui méthodologique a appuyé le développement d'un processus de planification intégrée de la gestion côtière selon les premières priorités définies par la Division des ressources naturelles (département technique focal d'INTEGRE). Il a consisté en l'organisation de consultations avec les parties prenantes pour travailler à l'élaboration d'un plan de GIZC avec une gouvernance adaptée. L'expertise s'est également penchée sur la formation des acteurs locaux et a soutenu les partenaires de Pitcairn à distance.



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE

REG-C1.4 : APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET CAPITALISATION (SUITE)

Sur le plan régional, l'appui méthodologique a été apporté par l'équipe formée par l'ensemble des consultants mandatés sur les territoires avec pour objectifs de capitaliser les expériences réalisées au cours du projet, former les acteurs locaux et favoriser les échanges d'expériences (entre les sites du projet ainsi qu'à l'échelle de la région). Pour ce faire, les experts de cette équipe d'appui régional ont participé aux ateliers « appui méthodologique » organisés par l'équipe INTEGRE pour recadrer les méthodes, identifier des besoins de formation communs ou des opportunités d'échanges intersites ou régionaux.

Les experts ont organisé ou pris part à des formations dans le do-

main de la gestion intégrée des zones côtières organisées dans chacun des 4 PTOM du projet. Ils ont également participé, animé ou co-animé les différents ateliers/événements organisés par le projet INTEGRE dont la thématique était en lien direct avec leur mission.

Sur le plan de la capitalisation, ils ont appuyé l'équipe projet pour la construction de l'exposition INTEGRE. Enfin, ils ont participé à la rédaction du rapport de capitalisation de fin de projet, aux « lignes directrices pour la rédaction des plans de GIZC dans le Pacifique », au « guide des bonnes pratiques pour les plans de gestion intégrée terre-mer des pays et territoires insulaires océaniques ».



© CPS - INTEGRE



© CPS - INTEGRE

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Les éclairages, l'appui technique et le soutien apportés par l'équipe méthodologique ont été indispensables tant à l'équipe projet qu'aux partenaires.

Cet appui a été assez différencié selon les territoires et s'est adapté à la fois aux besoins des coordonnatrices territoriales mais également aux besoins et enjeux des territoires. Il a évolué au long du projet pour coller au mieux aux demandes des partenaires.

Point commun sur les territoires : l'appui a permis d'apporter un appui en termes de gestion participative

en aidant l'équipe sur le terrain pour animer des réunions parfois difficiles dans des contextes tendus. Les consultants ont aussi animé des formations sur la gestion intégrée des zones côtières, les politiques publiques, le suivi évaluation de projets pour les gestionnaires de sites.

Le regard croisé et régional des différents experts a permis d'apporter des éclairages intéressants sur les sites pilotes mais cet aspect aurait cependant pu être plus marqué et approfondi, peut-être en les impliquant plus dans les comités de pilotage du projet ?



© CPS - INTEGRE

REG-C1.4 : APPUI MÉTHODOLOGIQUE ET CAPITALISATION (SUITE)



REG-C1.6 : ORGANISATION D'ÉCHANGES BILATÉRAUX

OBJECTIFS ET MOYENS

METTRE EN PLACE OU INITIER DES ESPACES DE RENCONTRES ET DE COLLABORATION ENTRE PTOM ET ENTRE PTOM ET PAYS DE LA RÉGION PACIFIQUE

Organiser des échanges bilatéraux entre PTOM et entre PTOM et ACP

AVANCEMENT

TECHNIQUE



FINANCIER

85 %

BUDGET

CONSOMMÉ

SOLDE

243 346 €

207 857 €

35 489 €

RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE : CPS

OBJECTIFS

L'initiative « échanges bilatéraux » visait à promouvoir les échanges bilatéraux, voire multilatéraux, à l'initiative des sites pilotes du projet INTEGREGRE, et à créer ainsi des échanges de savoirs et savoir-faire, et si possible des partenariats à plus long terme.

RÉSULTATS

3 appels à projets ont été lancés, en 2015, 2016 et 2017 à l'attention des acteurs des sites pilotes du projet INTEGREGRE, pour organiser des échanges techniques bilatéraux voire multilatéraux dans le Pacifique. Les appels ont été publiés sur le site de la CPS, en français et en anglais et ont été relayés le plus largement possible dans les réseaux PTOM et pays ACP du Pacifique.

Les porteurs de projets devaient renseigner des fiches de proposition d'activités à un comité de sélection composé de représentants des PTOM et de la CPS.

Étaient éligibles comme porteurs de projets les organismes publics, les organisations non gouvernementales, les organismes privés à but non lucratif, les personnes physiques à titre individuel ou les entreprises privées, à condition que les fonds apportés par INTEGREGRE ne constituent ni une augmentation de capital ni une source de profit (même indirecte). Les critères de sélection étaient rappelés dans la fiche type de candidature. Les actions proposées devaient participer à l'atteinte des résultats INTEGREGRE, répondre aux enjeux identifiés sur le site pilote les proposant, bénéficier aux populations, contribuer à une utilisation durable de l'environ-

nement, présenter un bon rapport coût/efficacité, présenter un potentiel de pérennisation et être, dans la mesure du possible, cofinancées. Certaines propositions des partenaires, intéressantes mais n'entrant pas directement dans la philosophie de ces appels à projet, se sont vus proposer par le jury des financements alternatifs, après validation par le COPIL.

Les échanges se sont déroulés entre 2015 et 2017, au fil de l'eau, selon les disponibilités des partenaires. Certains projets ont été annulés ou n'ont pas eu lieu par manque de disponibilités des partenaires étrangers, manque de préparation des missions ou problème de disponibilité des ressources humaines.

- Sur l'appel à projet n°1, 6 projets sur les 7 sélectionnés se sont déroulés entre juillet 2015 et octobre 2016. Un projet sur l'agriculture biologique entre la Polynésie française et l'Australie a été annulé et remplacé par une mission à Fidji pour des questions de logistique et de faisabilité de la mission.

- Sur l'appel à projet n°2, 6 projets ont été sélectionnés sur les 9 candidatures reçues (1 refusé, 2 soutenus mais financés dans le cadre d'autres activités du projet).

La mise en œuvre de la plupart des projets a été repoussée à 2017 par les partenaires.

2 projets sélectionnés ont été annulés : l'échange sur la certification collective en agriculture biologique entre l'association Biocalédonia de Nouvelle-Calédonie et Fidji a été annulé en raison des difficultés à contacter les partenaires de l'île de Sisia où devait se dérouler l'échange ; l'échange sur la formation en biosécurité proposé par la province des Iles avec la Nouvelle-Zélande a été annulé en raison du manque de ressources humaines pour l'organiser.

- Sur l'appel à projet n°3 ; 8 projets ont été retenus par le jury sur 10 propositions ; le budget initial de 40.000 euros a été revu à 93.000 euros par le jury et le COPIL pour valoriser des projets qualitatifs et intéressants ;

2 projets ont été refusés et un projet a été financé dans le cadre d'une autre ligne budgétaire. Un projet a été annulé « Apprendre des accords d'usages traditionnels des ressources marines (TUMRA) de la Grande Barrière australienne » en raison de la non-disponibilité du partenaire australien.



REG-C1.6 : ORGANISATION D'ÉCHANGES BILATÉRAUX (SUITE)

Les projets qui n'ont pas été réalisés ne sont pas présentés dans le cadre du tableau récapitulatif ci-dessous :

T6 CODES	PAYS CONCERNÉS	THÈMES	DATES DE TENUE DES ÉCHANGES	MONTANTS INTEGRE DÉPENSÉS
C1611	WF-Fidji	Echanges d'expériences sur le processus de réalisation de casier d'enfouissement selon la méthode Fukuoka.	25 > 30 avril 2016	8 472 €
C1612	NC - Australie	Retours et échanges d'expériences avec l'autorité du Parc marin de la grande Barrière de Corail australienne et le détroit de Torres sur la prise en compte des usages traditionnels de l'espace marin.	1 ^{er} > 7 juillet 2015	5 563 €
C1613	PF - FJ	Mission d'étude à Fidji sur les aménagements et techniques utilisés contre l'érosion dans les zones de culture d'ananas en forte pente.	29 juin > 2 juillet 2016	15 890 €
C1614	WF - Samoa	Echanges d'expériences sur les processus de fabrication d'huile vierge de coco.	7 > 14 septembre 2015	2 350 €
C1615	NC - PF	Echanges d'expériences de l'île d'Ouvéa avec la Polynésie française autour de la stratégie de biosécurité mise en place aux îles Marquises.	24 septembre > 4 octobre 2016	22 452 €
C1617	NC - Vanuatu	Mission d'étude au Vanuatu pour la dynamisation de la filière coprah d'Ouvéa.	11 > 16 octobre 2015	11 931 €
C1618	PF (Opu-nohu) – Fiji (LMMA)	Apprendre des processus participatifs mis en œuvre à Fidji pour améliorer l'appropriation des processus par les acteurs du site	juin 2017	20 267 €
C1619	NC-PF	ACROPORA - Du Grand Sud de la Nouvelle-Calédonie à la Presqu'île de Tahiti	octobre 2017	19 609 €
C1620	NC (ZCNE) - NZ	Mission d'étude en Nouvelle-Zélande des acteurs de la province Nord pour un renforcement des capacités locales en matière de valorisation des déchets	août 2017	20 348 €
C1622	NC (Sud) - NZ	Mission des acteurs publics et privés de Nouvelle-Calédonie en Nouvelle-Zélande pour une meilleure gestion des déchets dangereux	juillet 2017	25 852 €
C1623	NC - WF	Nos récifs parlons en : transfert de savoir-faire et d'outils pédagogiques développés en matière d'éducation à la préservation des récifs coralliens	2 ^e semestre 2017	2 439 €
C1624	NC, PF, WF, Fidji	Échanges techniques en partenariat avec des organisations professionnelles et institutions françaises et internationales sur l'agriculture biologique (Techn&bio)	septembre 2017	20 346 €
C1625	NC (PS et PN) – Fiji (LMMA)	Apprendre des processus participatifs mis en œuvre à Fidji pour améliorer l'appropriation des processus par les acteurs du site (mission conjointe avec la PF C1618)	juin 2017	5 398 €
C1626	NC, WF, Vanuatu	Promotion régionale d'un outil innovant de diagnostic de l'état de santé des forêts de captage	1 ^{er} semestre 2017	11 056 €
C1628	PF - Australie Mariannes Nord	Innovation et tradition appliquées aux réensemencements de ressources lagunaires	2 ^e semestre 2017	7 763 €
C1629	WF- PF	Echanges d'expériences sur le reboisement, la valorisation des forêts, l'arboriculture et l'arboforesterie	2 ^e semestre 2017	8 122 €
TOTAL				207 857 €

REG-C1.6 : ORGANISATION D'ÉCHANGES BILATÉRAUX (SUITE)

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Les retours des partenaires, très positifs, montrent l'intérêt du partage d'expérience au niveau technique, sur des sujets identifiés par les bénéficiaires eux-mêmes.

Il serait trop long de détailler mission par mission l'intérêt trouvé à l'échange et le retour qu'en ont fait les participants sur leur territoire. L'ensemble des rapports de mission est disponible sur le site internet du projet dans la rubrique téléchargement et la rubrique « échanges bilatéraux ».

<http://integre.spc.int/actions-regionales/echanges-bilateraux>

Il est également difficile, alors que certains échanges viennent de s'achever, de prendre du recul sur la mise en œuvre opérationnelle et la portée concrète de ces échanges dans les PTOM. Certains échanges

ont cependant eu des retombées assez rapide, comme par exemple la province Sud qui projette de mettre en œuvre une gestion plus optimale des déchets dangereux inspirée directement de ce qui a été vu en Nouvelle-Zélande. La méthode Fukuoka vue par les Wallisiens à Fidji devrait être développée aux CET de Wallis et de Futuna. Les Tahitiens mettent en pratique les techniques vues à Fidji relatives à l'ananas en pente. Les méthodes de dynamisation de la filière coprah vue au Vanuatu portent leurs fruits et sont mises en œuvre sur l'île d'Ouvéa...

Il serait intéressant que l'Union européenne puisse effectuer avec les territoires un suivi plus long sur les retombées opérationnelles de ces échanges en lien avec les PTOM.



© CPS - INTEGRE

C1 611 - Wallis et Futuna / Fidji (2016)



© CPS - INTEGRE

C1 619 - Polynésie française / Nouvelle-Calédonie (2017)



© CPS - INTEGRE

C1 617 - Nouvelle-Calédonie / Vanuatu (2015)



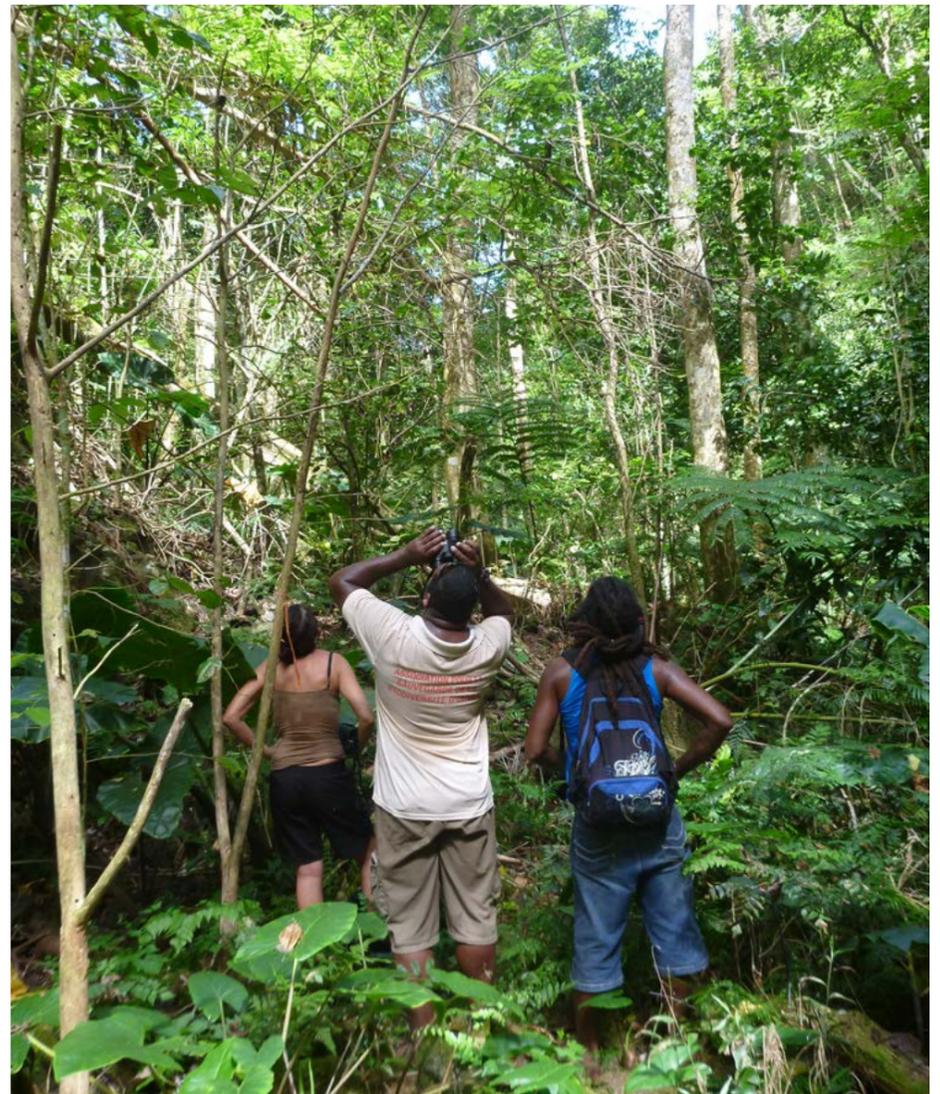
© CPS - INTEGRE

C1 628 - Polynésie française / Mariannes du Nord (2017)

REG-C1.6 : ORGANISATION D'ÉCHANGES BILATÉRAUX (SUITE)



C1620 - Nouvelle-Calédonie / Nouvelle-Zélande (2017)



C1615 - Nouvelle-Calédonie / Polynésie française (2016) biosécurité



C1618 et C1625 - Nouvelle-Calédonie / Polynésie française / Fidji (2017)



C1613 - Polynésie française / Fidji (2016)



C1624 - échanges Régional Techn'Bio (2017)

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© CPS - INTEGRE

© ASBO

© CPS - INTEGRE